



**GGD19**

Colonel  
Xavier Lefevre,  
commandant du

groupement de gendarmerie départementale de la Corrèze

« Ensemble maintenant, plus forts demain ». Cette devise choisie par les Cadets de la gendarmerie nationale de la Corrèze est un appel à l'engagement et à l'action. C'est celui de la jeunesse, de ceux qui avancent et se dépassent. C'est aussi celui auquel répondent les gendarmes, partout, de tout temps.

**Voici donc les Cadets de la Corrèze, nous en sommes fiers et nous les attendons pour la relève !**



## Adhérer à l'ACGN 19

### Pourquoi adhérer et soutenir l'association ?

**REJOIGNEZ NOUS** Parce qu'un grand nombre d'adhérents fait la force et le financement de l'association ACGN 19 / ACGN Corrèze

Mais, adhérer ou ré-adhérer à l'association des Cadets de la gendarmerie nationale de la Corrèze, c'est aussi et avant tout participer à la préfiguration de notre société pour demain contribuer à renforcer le lien Armée-Nation, contribuer à promouvoir le sens civique des jeunes filles et garçons qui nous rejoignent, contribuer à développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans des domaines variés. Bien sûr, votre participation est fiscalement déductible.

 **Adhérer ... mais comment ?**

L'ACGN19 / ACGN Corrèze collecte les différentes cotisations associatives et les dons qui lui sont destinés au travers de la plateforme [HelloAsso](https://www.helloasso.com).



Vous pourrez concrétiser votre adhésion en scannant le QR Code ci-contre ou en suivant le lien fourni par notre site Web :

<https://www.cadetsgendarmerie19.fr/index.php/lassociation/adherer>

**ACGN19**
















Jean Georges Mermet  
Président-fondateur



Ils ont entre 15 et 17 ans, ils sont Cadets SNU de la Gendarmerie de la Corrèze, dans le cadre du Service National Universel. Leur enthousiasme et leur engagement naissant préfigurent notre société pour demain. La mission d'intérêt général proposée leur permet d'élaborer un projet collectif, s'appuyant sur la cohésion et l'entraide. Pour les plus âgés (tranche 16 à 21 ans), intéressés par le projet de parcours Cadets Gendarmerie, ils pourront se projeter dans leur vie future et aborder la préparation des concours de la gendarmerie.

Ils ont besoin de vous et votre soutien financier. Je souhaite que cela puisse s'inscrire dans la durée.

## Nos généreux mécènes

 Association TEGO Comité de la Corrèze	 Maisons et Travaux Malemort-sur-Corrèze	 Chocolaterie Eric LAMY Brive-la-Gaillarde	 Operlis Crédit&Assurance Brive-la-Gaillarde
 CASDEN Corrèze Brive et Tulle	 Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes	 ACEF Auvergne Rhône-Alpes	 Les Amis de la Gendarmerie Comité de Brive-la-Gaillarde
 service d'assurance réservé au personnel de la gendarmerie nationale	 Société Générale et BFM Banques Brive-la-Gaillarde	 Corrèze Formation Brive et Tulle	 SARL SOULINGEAS Alliasac
 SARL A l'Eau Plomberie Alliasac	 Alliasac Contrôle Technique	 Le Cantou Collonges-la-Rouge	

Ayant le caractère d'intérêt général, l'association ACGN 19 / ACGN Corrèze est habilitée à délivrer des reçus fiscaux à tous ses donateurs; leur soutien financier étant fiscalement déductible au titre des articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

### Vous souhaitez vous aussi nous soutenir financièrement et inscrire ce partenariat dans la durée ?

Rien de plus facile, rencontrons-nous, et convenons ensemble du niveau de notre partenariat qui sera formalisé dans un contrat de mécénat. Nos coordonnées sont en première page.

## Association ACGN 19 / ACGN Corrèze

RNA : W192005948  
SIRET : 890662752 00017

## Association des Cadets de la gendarmerie nationale de la Corrèze (19)



[www.cadetsgendarmerie19.fr](http://www.cadetsgendarmerie19.fr)

*Ensemble maintenant...  
plus forts demain !*

Siège social

17 rue de la Botte  
19000 TULLE

Local de BRIVE et adresse de correspondance

Maison des Associations de BRIVE  
11 place Jean-Marie Dauzier  
Pièce 201 au 2<sup>nd</sup> étage  
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Contacts et permanences téléphoniques

Contact : [contact@cadetsgendarmerie19.fr](mailto:contact@cadetsgendarmerie19.fr)

Président : 06.67.10.55.16 (J.G. Mermet)  
Secrétaire général : 06.81.40.86.12 (J.F. Couchard-Develotte)  
Trésorière générale : 06.10.92.67.75 (C. Boussard)

# L'association ACGN 19 / ACGN Corrèze propose :



**La prise en charge et l'accompagnement des Cadets SNU** (service national universel) pour les jeunes français âgé(e)s de 15 à 17 ans.

La promotion 2023, s'adresse à tous les jeunes Français(e) né(e)s entre 2006 et 2008 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Le service national universel comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Les principaux objectifs :

**Faire vivre et transmettre**  
un socle des valeurs républicaines

**Renforcer**  
la cohésion nationale

**Développer**  
une culture de l'engagement

**Accompagner**  
l'insertion sociale et professionnelle

Les étapes clés :

☀️ Un séjour de cohésion	🚚 Une mission d'intérêt général	👤 Un engagement volontaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 2 semaines en tout</li> <li>✓ pour des volontaires âgés de 15 ans au moins</li> <li>✓ dans un autre département que le sien</li> <li>✓ avec participation à la journée Défense et Mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ pour des volontaires attirés par la Gendarmerie</li> <li>✓ durant 84 heures perlées réparties au cours de l'année ou 12 jours consécutifs</li> <li>✓ près de chez soi</li> <li>✓ l'année qui suit le séjour de cohésion</li> <li>✓ dispositif associatif</li> <li>✓ instruction militaire</li> <li>✓ missions de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ à l'issue de la mission d'intérêt général</li> <li>✓ partout en France ou dans le monde suivant les dispositifs</li> <li>✓ à partir de 17 ans : engagement dans la réserve opérationnelle, contrat ESR</li> <li>✓ à partir de 18 ans : recrutement en tant que GAV ou concours gendarmerie</li> </ul>



**La prise en charge et l'accompagnement des Cadets Gendarmerie** pour les jeunes âgé(e)s de 16 à 21 ans.

Il s'agit d'un projet de partenariat tripartite, Gendarmerie Nationale, Éducation Nationale et Réservistes Citoyens de la Gendarmerie concernant une offre aux lycéens de suivre le parcours de Cadets de la Gendarmerie, comme cela se fait déjà dans d'autres départements en France.

Les objectifs de ce partenariat sont les suivants :

- 👤 Promouvoir le sens civique de jeunes filles et garçons âgés de 16 à 21 ans et renforcer le lien Armée-Nation,
- 👤 Développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres, de l'environnement, des activités sportives,
- 👤 Faire découvrir la Gendarmerie Nationale, ses différents métiers et les diverses possibilités de recrutement offertes,
- 👤 Préparer les jeunes aux concours de la gendarmerie

Présentation du dispositif :

Les Cadets bénéficient d'un enseignement incluant une information sur les concours Gendarmerie, des cours d'économie, de droit, d'environnement pendant 12 samedis (hors vacances scolaires) au sein des infrastructures départementales de la Gendarmerie Nationale, à Tulle, Brive-la-Gaillarde ou Ussel.

L'Association des Cadets de la Gendarmerie de la Corrèze sert de support juridique à ce projet. Les encadrants sont des réservistes opérationnels et des réservistes citoyens de la Gendarmerie Nationale.

Les Cadets sont pris en charge par ces personnels à chaque séance, durant le stage d'une semaine lors des périodes de vacances et d'un déplacement de deux jours à l'école de Gendarmerie de Tulle.

Durant le stage d'une semaine, les jeunes prennent des notes pendant les différentes activités quotidiennes qu'ils doivent restituer pendant deux heures environ, chaque soir, sous forme de rédaction corrigée par le directeur du stage. Chaque Cadet doit tenir compte des annotations ainsi formulées. Cette pratique permet de progresser pour servir, serment du dispositif.

À l'issue de la formation, après un examen écrit suivi d'un entretien individuel, un brevet des Cadets de la Gendarmerie « section Corrèze » leur est délivré, lors d'une cérémonie solennelle à laquelle les autorités administratives, militaires, les partenaires et les familles sont conviés. Ce brevet est cosigné par les trois partenaires : Association / Gendarmerie Nationale / Éducation Nationale.



**Les candidat(e)s « Cadet Gendarmerie », doivent remplir les conditions suivantes :**

- être fille ou garçon âgé de 16 ans à 21 ans,
- être français ou étranger résidant en Corrèze,
- avoir une autorisation parentale (des deux parents ou du tuteur légal) pour les mineurs,
- avoir une assurance scolaire couvrant les activités extra-scolaires,
- présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive daté de moins de 2 mois à l'inscription du Cadet,
- porter la tenue « Cadet Gendarmerie » durant la formation et se conformer à une bonne utilisation de celle-ci,
- se rapprocher de l'administration de son lycée pour retirer un dossier de candidature, ou s'adresser à l'association des Cadets de la gendarmerie nationale de la Corrèze,

